

Conseil d'Etat

Décision n° 490695 du 24 juin 2025 du Conseil d'Etat statuant au contentieux

NOR : CETX2518280S

FR:CECHR:2025:490695.20250624

La circulaire du 2 août 2023 relative au chèque-vacances au bénéfice des agents de l'Etat est annulée en tant qu'elle exclut les agents retraités du bénéfice des chèques-vacances.